

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 18 (1930)

Heft: 343

Artikel: Les élections autrichiennes et les femmes

Autor: Gueybaud, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260043>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à donner son adresse à celles qui, en cette période de fête, cherchent à faire un cadeau artistique en même temps qu'à coquet, certain que nous sommes qu'elles ne regretteront pas d'avoir suivi notre conseil. (L'adresse de M^{lle} Vollenweider est: Bourg-de-Four, 8, 1^{er} étage.)

Les Elections Autrichiennes et les Femmes

Après l'Allemagne, l'Autriche. C'est-à-dire que deux mois après la terrible bataille électorale qui a si vivement secoué nos voisins du Nord, et dont les répercussions sur la politique intérieure et extérieure seront profondes et durables, l'Autriche vient à son tour de passer par une crise — crise que les élections du 9 novembre dernier ont heureusement dénoué tout autrement qu'en Allemagne, en donnant aux partis modérés et constitutionnels du centre et de la gauche une prépondérance marquée sur les éléments très inquiétants de l'extrême-droite nationaliste.

Et comme en Allemagne, les femmes ont participé avec ardeur à cette campagne électorale, dont dépendait l'avenir de leur pays, et dans laquelle elles sentaient toute leur responsabilité de citoyennes. Il ne nous a malheureusement pas été possible d'obtenir des chiffres qui permettent de préciser quelle a été la participation des femmes à ces élections, et dans quel sens elle s'est surtout manifestée; mais le résultat général lui-même est la preuve, une fois de plus, de ce que nous avons toujours affirmé, c'est que les femmes donnent de préférence leurs voix aux partis modérés. En tout cas, il ressort clairement de nombre de manifestations politiques féminines que les électrices ont beaucoup voté pour le Dr Schober, et son groupement du centre, et le parti féminin autrichien, notamment, que dirige la toujours vaillante nonagénaire Marianne Hainisch, avait nettement pris position en sa faveur. Ailleurs, dans les organisations rattachées à nos Fédérations internationales, comme, par exemple, le Conseil national des femmes autrichiennes, et la Ligue des citoyennes autrichiennes, la règle de la neutralité politique a prévalu, mais l'effort de propagande a porté essentiellement à engager les femmes à user de leur bulletin de vote en faveur des groupements constitutionnels. Enfin, les femmes de tous les partis ont organisé des Assemblées féminines, dont le niveau a toujours été bien supérieur à celui que l'on rencontre parfois dans les assemblées purement masculines!

Voilà pour les électrices. Quant aux élus, ces élections ont fait entrer 11 femmes au Parlement, chiffre record de tous ceux atteints depuis dix ans: (en 1920: 10 femmes; en

Un hommage de l'Académie française à une femme poète genevoise: Mme Cuchet-Albaret.

Cet hommage, le Prix de langue française, que M. Barthélemy, ancien consul de France, a remis lundi soir à une femme poète genevoise, sous la forme d'une médaille frappée à l'effigie de Richelieu, est chose assez rare pour rehausser encore la valeur de la distinction dont Mme Emilia Cuchet-Albaret a été l'objet, et dont nous tenons à la féliciter très chaleureusement ici au nom des féministes suisses. Nos lecteurs connaissent, en effet, tous le beau talent, souple et délicat, mis au service d'une inspiration toujours si élevée, de l'auteur des *Fuseaux d'ivoire*, de la *Flamme sous la cendre*, du *Collier d'étoiles*, d'autres vers encore nuancés et purs, reflétant une vision intérieure de véritable artiste, et ils applaudiront avec nous à son nouveau succès. Ceci d'autant plus, sans doute, en songeant que nous pouvons avec fierté revendiquer Mme Cuchet-Albaret comme l'une des nôtres, non seulement par ses liens de famille (n'est-elle pas notamment la fille de Mme Albaret-Debellerive, qui fut une pionnière du féminisme à Genève, dans le domaine de l'égalité des salaires dans l'enseignement?), mais encore par ses convictions personnelles, puisqu'elle est une fidèle abonnée à notre journal, membre de plusieurs de nos Sociétés féminines genevoises, et qu'elle prouve ainsi que l'on peut être à la fois féministe, exercer une carrière (M^{me} Cuchet est professeur d'économie à l'Ecole ménagère), sans rien perdre pour cela des qualités innées du vrai poète...

Que Mme Cuchet-Albaret veuille bien trouver ici l'assurance de notre gratitude pour l'exemple de vrai féminisme qu'elle nous donne, comme pour la note d'art et de beauté qu'elle a apportée à notre patrimoine littéraire commun.

E. Gd.

1923, 8, et en 1927, 7). Six d'entre elles sont d'anciennes parlementaires: Adelheid Popp, l'infatigable lutteuse qu'admirent et respectent tous les innombrables lecteurs de *la Jeunesse d'une Ouvrière*; Emmy Freundlich, la présidente de la Ligue internationale des Coopératrices, et le seul membre féminin du Comité Economique de la S. d. N.; Gabriele Proft, l'auteur de plusieurs lois importantes réglementant certaines professions féminines, celle de sage-femme notamment; Anna Boschek, à qui on doit des lois d'intérêt social (création d'une caisse d'assurance-chômage pour domestiques, extension des compétences des prud'femmes, etc.); Amalia Seidel, et Marie Tusch. Toutes six sont socialistes, ainsi que trois des nouvelles élues: Marie Hautmann, une institutrice, membre depuis 1920 du Conseil municipal de Vienne-Neustadt; Marie Kostler, tutrice officielle en Styrie et membre de la Diète de cette province; et Ferdinand Flossmann, membre de la Diète de la Haute-Autriche, et secrétaire des femmes socialistes. Enfin, les deux derniers membres féminins du nouveau Parlement autrichien appartiennent, l'une au « bloc » Schober: Marie Schneider, une universitaire, encore novice en politique, mais d'une haute culture scientifique et économique, et une très jolie et charmante jeune femme, ce qui ne gêne rien! l'autre, au parti chrétien-social: Emma Kapral, également peu connue dans les milieux politiques, mais ayant acquis beaucoup d'expérience pratique, en sa qualité de directrice d'une école de jeunes filles dans le Burgenland.

C'est avec intérêt que nous, féministes suisses, enregistrons ces nouvelles. Mais aussi avec un peu de mélancolie: car une fois de plus, nous ressentons vivement, par contraste, l'anomalie de notre situation d'éternelles mineures, dans un pays dont la vie démocratique est cependant de bien plus ancienne date, et implantée par des racines autrement profondes, que dans cette ancienne monarchie des Habsbourg, dont on disait jadis qu'elle était toujours en retard d'une année, d'une idée... Ne sommes-nous pas en train de nous asseoir à sa place? ...

J. GUEYBAUD.

Le Féminisme en Valais

Les traitements des institutrices

La discussion du budget valaisan a amené, l'autre jour, au Grand Conseil, une intéressante manifestation en faveur des idées féministes. Il s'agissait, si nous sommes bien renseignées, des prestations de l'Etat à l'enseignement primaire, et à ce propos, des traitements des instituteurs et des institutrices. Les chiffres nous manquent, malheureusement, encore pour comparer ce que sont payés, suivant les sexes, éducateurs et éducatrices dans le Valais, mais en tout cas — et le contraire nous eût bien étonnée, le principe de l'égalité de salaires pour l'égalité de travail est encore loin de trouver là-bas son application.

Du moins est-il intéressant de constater que ce principe de simple équité a trouvé au Grand Conseil valaisan plusieurs défenseurs convaincus. Après M. Charvoz, député socialiste, qui parla fort intelligemment en faveur de l'égalité de traitement, M. Paul de Rivaz, dont toutes les participantes à l'Assemblée suffragiste de Sion du printemps dernier, n'ont pas plus oublié les rares talents d'organisation, que les convictions féministes arrêtées, exprima catégoriquement son opinion, et se prononça carrément contre les chiffres proposés par le Conseil d'Etat. Et quand on en vint au vote, vingt-cinq députés, représentant des tendances politiques aussi différentes que MM. Charvoz et Dellsberg (socialistes), MM. de Rivaz, Haegler et de Stockalper (conservateurs) et Fama (radical), se levèrent pour soutenir ce principe de justice. Ils ont fait minorité, c'est entendu, mais le fait n'en est pas moins significatif, ainsi que l'écrit un journal local, comme « début prometteur d'une ère nouvelle et l'expression de sentiments plus humains ». Et pour nous, féministes d'autres cantons, qui avons contribué à répandre la bonne semence dans le Valais, c'est un précieux encouragement que de la voir germer ainsi.